ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 57220

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur la mise en oeuvre du plan solidarité grand âge, notamment en ce qui concerne l'animation au bénéfice des résidents dans les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces personnes âgées demandent beaucoup d'attention, cependant les effectifs d'encadrement spécialisés de ces établissements ne sont pas en nombre suffisant pour pouvoir apporter toute l'attention dont ils ont besoin. Il leur est très difficile, voire impossible, d'accorder un accompagnement personnalisé digne de ce nom à chaque pensionnaire. Le 27 juin 2006, le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, avait annoncé à l'occasion du lancement du plan solidarité grand âge : « Aujourd'hui, l'animation est entièrement à la charge du résident alors qu'elle participe du soin. Elle est essentielle au maintien des facultés physiques, intellectuelles et relationnelles des résidents. Désormais, la convention tripartite passée entre l'État, le département et la maison de retraite pourra prévoir que l'animation n'est pas intégralement facturée au résident ». Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si des conventions *ad hoc* ont été passées et si des moyens ont été consacrés par l'État au dispositif d'animation des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Lou Marcel
Circonscription : Aveyron (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57220
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 août 2009, page 7792
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)